

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°6.

A RETENIR :

Colza :

Méligèthe : Très forte pression signalée sur la majorité des parcelles, une intervention a été ou doit être effectuée rapidement dans beaucoup de situations. Vérifiez vos parcelles.

Céréales : Le stade épi 1 cm est atteint ou dépassé dans la moitié des parcelles de blé et la majorité des parcelles d'orge. Démarrer la surveillance pour le piétin verse sur blé. Les conditions météo ne sont pas favorables aux maladies.

COLZA

STADES : Sur les dix parcelles observées cette semaine, 60 % sont entre D2 et E. Une parcelle du réseau dans le Puy de Dôme a atteint le stade F1.

RAPPEL DES STADES :

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles

Stade D2 : inflorescence principale dégagée et boutons accolés

Stade E : boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent

Stade F1 : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte



MELIGHETES :



Le vol a été très important depuis la fin de semaine dernière. Dans les parcelles du réseau au stade D2 et E, la moyenne du nombre d’insectes par pied est comprise entre 12 et 13.5, largement supérieure au seuil d’intervention.



Meligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.

-Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E) inclus. Sur des fortes populations, la fin de risque n’intervient vraiment que lorsque le stade F1 est atteint sur 5 à 10 % des plantes.

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

La pression méligèthes s’est fortement intensifiée et , dans la plupart des situations le seuil de traitement est atteint.

Pour les parcelles présentant 5 à 10 % de pieds avec fleurs, si la météorologie permet une entrée en floraison rapide, aucun traitement ne sera nécessaire. **VERIFIEZ QUAND MEME VOS PARCELLES.**

Pour les parcelles entre D2 et E, la plupart des parcelles a dépassé les seuils d’intervention, un traitement a pu ou doit être réalisé rapidement.

Les efficacités seront améliorées avec des volumes d’eau compris entre 150 et 200 l/ha.

RAPPEL :

Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quel que soit leur stade de développement).

Nombre de méligèthes/plante = nombre de méligèthes sur 20 plantes divisé par 20

Choix du produit : Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

Avant floraison (Produits n'ayant pas la mention abeille)

BORAVI WG 1 kg (phosmet 500 g/kg) environ 16 €, à incorporer dans une eau préalablement acidifiée pour obtenir un pH de 5.5 avec NEUTRAL à 0.05% (acide phosphorique 280 g/l), deux applications par campagne

DASKOR 440/PATTON M 0,625 litre (chlorpyrifos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l) environ 13 €, une seule application par campagne

PLENUM 50 WG 0.15 kg (pymétrozine 500 g/kg) environ 15 €, une seule application par campagne

Dès l'apparition des premières fleurs : Pour rappel, dès l'apparition des premières fleurs, les méligèthes deviennent utiles au colza (pollinisation) ; ce traitement n'est donc justifié quand cas de très forte pression.

TREBON 30 EC 0.2 litre (étofenprox 287.5 g/l) environ 13 €, une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats)

MAVRIK FLO/TALITA 0.2 litre (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. Deux applications maximums par an (sauf charançon de la tige 1 seule application)

Ces deux dernières spécialités possèdent la mention abeille et sont donc autorisées avec présence de fleurs dans la culture **en dehors des heures de présence des abeilles.**

Levier agronomique cf. BSV N°5 du 20 mars 2019.

CEREALES

BLE

Pour les 24 parcelles observées cette semaine, la moitié a atteint ou dépassé le stade épi 1 cm.

Prévoir dès le stade épi 1 cm atteint de vérifier la pression piétin verse.

A ce jour, les conditions météorologiques très sèches ne sont pas favorables aux maladies. Suivre nos prochains bulletins.

Voir le BSV de cette semaine pour estimer en fonction des critères agronomiques et météorologiques le risque piétin verse de vos parcelles avec la grille et le modèle TOP d'ARVALIS.

Profil de maladies des variétés de blé préconisées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
ADVISOR	6	7	5,5	7	7	4,5
APACHE	2	5	4,5	7	5	7
ARMADA	3	6	6	7	7	5
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
FILON	3	6	7	7	5	4,5
GONCOURT	2	7	6	4	5	4
LG ABSALON	6	8	7,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	6	6,5	7	7	4
MACARON	2	6	6	7	5	6
NEMO	2	5	5,5		5	4,5
OREGRAIN	2	4	5	4	4	5,5 (DON 6,5)
PAKITO	3	4	4	7	4	5
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
RGT SACRAMENTO	(2)	5	5,5	7	7	(DON 5)
RUBISKO	2	6	6	7	8	5,5
SOLINDO CS	1	8	5,5	6	6	5,5
SOPHIE CS	7	5	6	7	6	5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
UNIK	3	5	6,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).


 Sensible
 Assez sensible
 Moyennement sensible
 Peu sensible

ORGE D'HIVER

Pour les onze parcelles observées cette semaine, les stades sont compris entre fin tallage et 1 nœud.

Démarrer la surveillance dès le stade épi 1cm vis-à-vis de l'oïdium.

A ce jour, seules deux parcelles du réseau montrent des symptômes de cette maladie (en régression).

Maladies	Période de sensibilité	Seuils d'intervention		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Oïdium	Z30 à Z49	Plus de 20 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes	

Sur une parcelle du Nord Allier, la rhynchosporiose commence d'être observée avec 10 % des F3 touchées.

Aujourd'hui, aucune intervention ne semble justifiée. Pour les autres maladies, les orges seront au stade sensible à partir d'un nœud. Suivre nos prochains bulletins.

Profil maladies des principales variétés d'orge cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine
AMISTAR	3	6	6	4
ETINCEL	7	4	5	7
ISOCEL	6	4	5	7
KWS ACCORD	(7)	6	7	5
KWS CASSIA	6	6	7	7
KWS ORWELL	4	8	7	7
MALTESSE	7	6	7	3
MEMENTO	6	7	7	7
RAFAELA	(7)	4	7	(5)

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

TRITICALE

Pour les dix parcelles observées cette semaine, là aussi les parcelles situées en plaine ou les plus précoces d'altitudes ont atteint le stade épi 1 cm.

Aucun symptôme de maladie relevé dans les parcelles du réseau.

Profil de maladies des variétés de triticales préconisées

Variétés	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
BIKINI	5	8	6	5
ELICSIR	7	6	8	7
JOKARI	6	8	6	6
KASYNO	6	7	8	6
RGT OMEAC	7	8	7	6

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*